

# la lettre du maire



Chères  
Trilportaises,  
chers Trilportais,

Je vous souhaite  
une très belle  
année 2024.

Dans le contexte

international actuel il est essentiel d'ouvrir des perspectives et prendre sens dans le monde quelque peu insensé dans lequel nous vivons. Vous pouvez compter sur notre engagement. Le travail mené sur nos dépenses et la recherche de subventions pour financer nos investissements ont porté leurs fruits. Nous retrouverons en 2024 des marges de manœuvre utiles pour initier de nouveaux projets et améliorer votre quotidien.

Je veux remercier celles et ceux qui se mobilisent pour « faire société » chaque jour : associations, agents territoriaux, enseignants, professionnels de santé, acteurs sociaux, commerçants, forces de sécurité, pompiers...

Nos territoires sont trop souvent laissés pour compte. Nous devons donc élargir le champ des possibles et agir comme l'a écrit un célèbre auteur « le sage ne s'afflige jamais des maux présents, mais emploie le présent pour les régler et en prévenir d'autres. ».

A nous d'impulser, innover, imaginer, anticiper et accompagner plutôt que subir un développement qui deviendrait alors incontrôlé et déstabilisateur.

Restons surtout en 2024, unis, solidaires et respectueux des valeurs républicaines, elles sont notre ciment commun.

Bien à vous,

**Jean-Michel Morer**  
Maire de Trilport



Accueil rencontre inter ULIS 2023

## La Flamme Paralympique passera par Trilport

**HONNEUR.** Trilport est une des deux villes de Seine-et-Marne avec Fontainebleau, parmi une cinquantaine dans le pays, qui accueillera la Flamme Paralympique.

Cette désignation, vu la taille de la commune, constitue une belle reconnaissance de l'action menée depuis des années en faveur d'une pratique sportive qui soit inclusive et ouverte à toutes les générations. Le choix de Trilport par le COJO 2024 n'est pas dû au hasard mais repose sur deux raisons de fond :

- **Le complexe de la Noyerie**, un des équipements seine et marnais le plus adapté à la pratique handisport, fruit d'un travail collectif mené entre élus, utilisateurs du site (associations, enseignants) et services chargés de la maintenance du site. Priorité partagée : rendre l'équipement accessible à tous, de

la maternelle aux seniors.

- **Le soutien au sport scolaire.** Les plateaux sportifs sont à la disposition des écoles et du collège afin de promouvoir un sport scolaire ouvert au handicap. Le collège du Bois de l'enclume a remporté de nombreux titres de champion de France UNSS. Et Trilport a notamment accueilli lors de la semaine paralympique 300 élèves des classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) de 24 collèges du département (voir photo).

Nous voulons faire de ce moment une belle fête populaire en harmonie et résonance avec les valeurs du sport paralympique.



**PERMIS DE LOUER :**  
Entrée en vigueur  
au 1<sup>er</sup> janvier 2024



**ELECTRIFICATION**  
de la ligne Trilport/  
La Ferté-Milon



**DOSSIER**  
La démographie  
à Trilport

# Le Permis de louer entre en vigueur à Trilport

**SALUBRITÉ.** Dans le cadre de son action contre les marchands de sommeil et le logement indigne, Trilport avait été la 1<sup>ère</sup> ville de l'agglomération à voter la création du Permis de louer (2019) afin de vérifier que les logements répondent aux critères de décence et ne présentent pas de risques pour la santé ou la sécurité de leurs locataires.

Elle a été rejointe par la Communauté d'Agglomération qui dans le cadre de sa compétence habitat expérimente cette mesure sur trois communes : Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Trilport.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tout propriétaire d'un logement situé dans les périmètres définis, ou son mandataire, sera dans l'obligation d'effectuer une demande d'autorisation préalable de mise en location auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux avant toute signature de contrat de location.

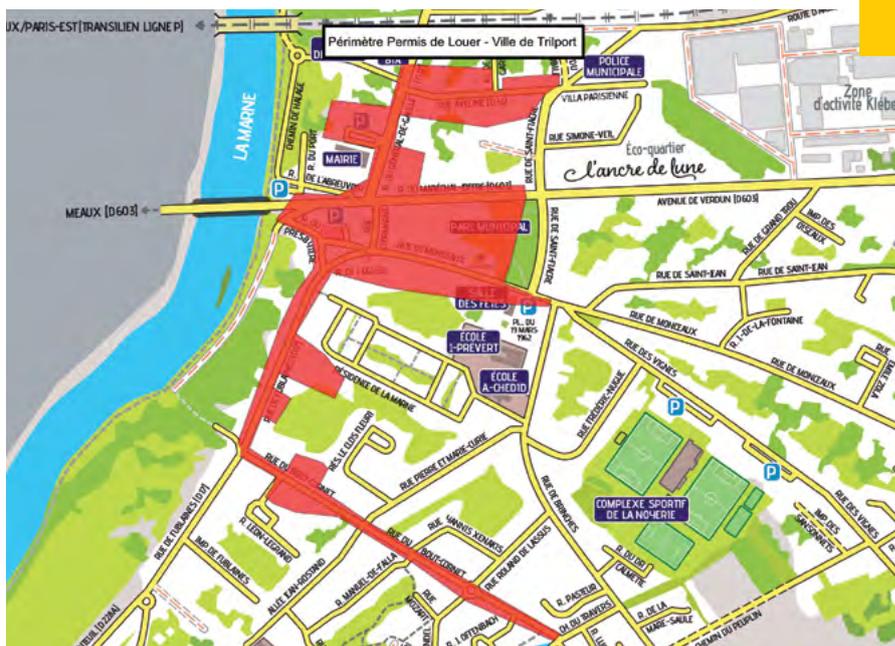
Une mesure qui concerne :

- Les contrats de location de logements loués vides ou meublés à usage de résidence principale (les renouvellement, reconduction ou avenant au bail ne sont pas soumis à une nouvelle demande d'autorisation).
- Toute nouvelle mise en location ou relocation de logement.

Chaque périmètre a été déterminé selon le nombre d'habitats dégradés recensés, l'ancienneté du bâti et l'avis des services de l'État et l'ANAH.

### Quels documents fournir ?

- Demande d'autorisation préalable de mise en location de logement. (CERFA n° 15652\*01) remplie et signée.
- Dossier de Diagnostic Technique (DDT)
- Diagnostic de Performance Energétique (DPE)
- Attestation de surface habitable (Loi BOUTIN)
- Constat des Risques d'Exposition au Plomb (CREP) pour les constructions avant 1949
- Repérage d'amiante (construction avant 1/07/1997)
- État des risques et Pollutions (ERP)
- État de l'installation intérieure d'électricité et gaz (installation de plus de 15 ans).



Le périmètre concerné par le permis de louer

### Le dossier doit être transmis :

- Par voie postale : Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, Place de l'Hôtel de Ville BP 227 – 77107 MEAUX CEDEX
- Par voie dématérialisée : permisde-louer@meaux.fr

**A la réception du dossier complet,** un accusé de réception sera délivré au propriétaire ou mandataire. Le délai d'instruction d'une demande d'autorisation est de 1 mois à compter de la réception du dossier complet.

**Après l'obtention de l'accusé de réception,** un agent de la Communauté Meaux contactera le propriétaire ou mandataire pour effectuer une visite de contrôle du logement.

**Suite à la visite de contrôle,** un avis (refus, autorisation ou autorisation sous conditions) sera délivré au propriétaire dans le délai d'un mois.

### Sanctions

- 5000 € en cas de mise en location sans dépôt de demande d'autorisation préalable de mise en location.
- 15 000€ en cas de nouveau manquement dans un délai de trois ans.
- 15 000€ en cas de mise en location d'un logement en dépit d'une décision de rejet de la demande d'autorisation de mise en location.

### Que faire en cas de vente d'un logement loué ?

En cas de mutation du logement, une autorisation en cours de validité pourra être transférée au nouveau propriétaire. L'autorisation devient caduque s'il apparaît qu'elle n'est pas suivie d'une mise en location dans un délai de deux ans suivant sa délivrance. La demande est à renouveler lors de chaque nouvelle mise en location.

# Nouvelle loi sur le tri des biodéchets

**VALORISATION.** La directive cadre européenne sur les déchets et la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire imposent aux collectivités de proposer aux habitants, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, une solution de tri à la source des biodéchets et de développer le compostage individuel et de proximité.

La Communauté d'Agglomération dont c'est la compétence pour le Pays de Meaux doit mettre en place un mode de gestion différencié des bio déchets (déchets biodégradables des parcs ou jardins, déchets alimentaires et de cuisine) afin de réduire le volume de déchets destinés à l'incinération, les valoriser, lutter contre le gaspillage alimentaire. Pour rappel les biodéchets représentent 1/3 des ordures ménagères résiduelles.



Elle déploiera progressivement différentes solutions variant les contextes (collectifs, centre-ville, lotissements...) en partenariat avec le SMITOM Nord Seine-et-Marne : Points d'Apports Volontaire Enterrés,

abri bacs spécifiques aux bio déchets alimentaires, composteurs partagés ou individuels, déploiement de la collecte en abri bac sur les centres-villes des communes de plus de 2 500 habitants.

## PLUS D'INFOS :

Consultez la page de la [Communauté d'Agglomération](#)

## Deux TRILPORTAISES CHAMPIONNES DU MONDE DE FORCE ATHLÉTIQUE

Le 5 novembre 2023 à Brandon en Angleterre, Joanna Cardoso et Alice Kom sont devenues championnes du monde de force athlétique dans leurs catégories.

Elles sont inscrites au club de musculation de Trilport, elles ont 17 et 18 ans et elles ont réalisé l'exploit de devenir championnes du monde dans leurs catégories (moins de 55,50 kg et moins de 80 kg) de force athlétique : squat, développé couché, soulevé de terre, au championnat de force athlétique de la World drug-free powerlifting Federation qui se tenait cette année à Brandon, en Angleterre. Leur exploit est d'autant plus important qu'elles ne pratiquent cette discipline que depuis un an. Les félicitations vont également à leurs 2 entraîneurs, Valère Mendès pour Joanna Cardoso et Fabien Elmosnino pour Alice Kom. Sans oublier le président du club de Force athlétique, François Kalic, ex-champion de monde de force athlétique et de lutte.



Joanna Cardoso



Alice Kom

# Trophées des forêts d'Île-de-France : Trilport à l'honneur

**BIOÉCONOMIE.** La ville de Trilport a reçu le trophée des forêts 2023 pour le projet de mobilier urbain en bois feuillu mené avec le CAUE 77.

Le « Trophée forêts d'Île-de-France » est un concours créé en 2023 dont l'objectif est de mettre en lumière, sur le territoire francilien, des initiatives forestières exemplaires, innovantes ou remarquables portées par des collectivités.

Il vise à distinguer des collectivités territoriales qui ont mis en œuvre des actions positives pour la forêt ou le développement du matériau bois à travers trois trophées : - Le trophée Bioéconomie, qui récompense un projet de valorisation de la forêt et/ou de ses produits localement - Le trophée Biodiversité qui valorise des projets de protection et développement de la biodiversité forestière - Le trophée Sensibilisation et concertation qui récompense des initiatives visant à sensibiliser le grand public aux enjeux de la forêt et du bois.

La ville de Trilport est une des trois lauréates, ayant remporté la catégorie « Bioéconomie » pour son projet de mobilier urbain en bois feuillu local.

## Un projet innovant

Trilport possède un riche patrimoine naturel grâce aux bords de Marne, aux coteaux agricoles et à la présence d'une forêt domaniale de près de 600 ha dont plus de la moitié sur son territoire.

La commune, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77) a initié ce projet pour trouver des débouchés pour les petites sections de bois feuillu francilien actuellement non valorisées et contribuer à relancer la filière bois. L'idée est de les utiliser pour produire du mobilier urbain. Le CAUE 77 a lancé un appel à projets demandant de concevoir du mobilier pour trois



Maquette d'un espace de détente urbain



Maquette de banc public réalisé avec des petites sections de bois de feuillus local

usages : détente, gestion de la propreté et convivialité. Grand Paris Aménagement, engagé dans l'écoquartier L'ancre de lune, s'est engagé à financer la conception du projet lauréat. Trois équipes ont été retenues par le jury et réalisé des modèles d'exposition qui ont pour vocation à être produits à plus grande échelle.

Initié en 2018, l'appel à projet a été lancé en 2021 et les lauréats ont été choisis en juin 2022. Les premiers prototypes réalisés avec le concours d'une entreprise trilportaise ont été inaugurés début 2023. D'autres prototypes sont en cours de finalisation et seront prochainement exposés.



Remise du trophée à Manuel Méze

# Électrification de la ligne « Trilport/ La Ferté Milon » : enfin !

**MOBILITÉS.** La mobilisation des citoyens et des élus a abouti à la signature du contrat de plan Etat-Région qui acte l'électrification de la ligne.

La manifestation destinée à obtenir les financements complémentaires pour l'électrification jusqu'à La Ferté Milon, en présence de Valérie Péresse, Présidente de l'Ile de France, Jean François Parigi Président du département et de très nombreux élus et représentants d'usagers a été une vraie réussite et permis de relancer les négociations avec l'État et SNCF Réseau, Jean-Michel Morer, Maire de Trilport, rencontrant parallèlement le ministre des Transports Clément Beaune sur ce dossier.

Le volet mobilités du contrat de plan État-Région 2023/2027 signé par Clément Beaune et Valérie Péresse le 20 décembre dernier intègre l'électrifica-



tion de la ligne : Trilport / La Ferté Milon, ce qui permettra d'améliorer considérablement la desserte et les conditions de transport sur Trilport, le Pays de Meaux et le Pays de l'Ourcq. Ce contrat marque un effort sans précédent de plus de 8,4 Milliards d'euros investis d'ici 2027 dans les mobilités du quotidien.

Cette signature concrétise plus de 20 ans d'engagement constant de Trilport, la commune ayant été à l'origine du combat pour l'électrification mené avec les différents Collectifs d'usagers (as-

sociation AOUT, Collectif de La Ferté Milon de la Ligne P, Collectif Paris Château Thierry) et un nombre croissant d'élus du territoire au fil des années.

Il faut souligner le rôle déterminant de Jean François Parigi et de Valérie Péresse dont la mobilisation a permis de faire aboutir sur le fil ce difficile dossier auprès du Préfet de région. Si cette signature constitue une 1<sup>ère</sup> victoire, élus et usagers savent que leur mobilisation devra se poursuivre jusqu'au lancement définitif des travaux.

## 210 camions : la lutte continue

**PRESERVATION DU TERRITOIRE.** La détermination des élus de Trilport ne faiblit pas, elle se renforce avec l'appui de nombreux élus des communes voisines.

Le Maire de Trilport a obtenu une audience auprès du préfet de Seine-et-Marne portant sur le projet de développement d'activité du site de la société Suez d'Isles-les-Meldeuses. Il a pu évoquer les conséquences de la montée en puissance envisagée et planifiée par l'entreprise industrielle après 2028, alertant le représentant de l'état sur l'impact global et durable de ce projet pour le territoire, vu la nature et le dimensionnement des installations industrielles prévues. Il lui a également rappelé que la durée d'exploitation s'étend sur 28 ans. Jean Michel Morer a souligné l'ab-

sence totale d'études d'impact sur les conséquences de ce développement d'activités, que ce soit sur l'intégrité de la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux, joyau écologique unique en Ile-de-France ou les mobilités quotidiennes des habitants et entreprises du territoire compte tenu de l'intensité du trafic poids lourds prévu par Suez. Il a souligné la configuration plus qu'exiguë des rues des villes et villages environnants dont celles de Trilport.

Il lui a remis un courrier signé par les parlementaires Seine et marnais, Jean François Parigi Président du Départe-



ment, les signatures des différents Présidents d'ECPI et Maires des communes du territoire étant actuellement collectées. Les élus considèrent que ce n'est pas à nos communes et habitants de s'adapter aux exigences industrielles et économiques de la société Suez mais bien l'inverse.

**Pour être informé sur ce dossier :**  
<http://non-aux-210-camions.org/>



La rue Joffre dans les années soixante

# L'évolution de la population

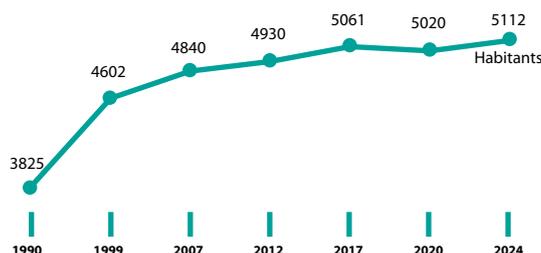
**DEMOGRAPHIE.** Le recensement INSEE de 2024 actualisera les données sur Trilport. Quel a été le développement de la commune ces dernières années comme celui des autres villes du territoire ?

## L'évolution de Trilport en 20 ans

De 1968 aux années 2000, Trilport s'est développé au rythme des lotissements pavillonnaires successifs construits sur les terres agricoles. La ville connaît une progression continue et constante d'habitants.

Le vote de la loi SRU au début des années 2000 marque un moment pivot du fait de l'obligation fixée aux communes de plus de 3500 habitants de construire de nombreux logements et d'atteindre le seuil de 20% de logements sociaux d'ici 2020 (puis 25% en 2025). Trilport, 4% de logements sociaux alors, doit répondre à l'obli-

## EVOLUTION DE LA POPULATION À TRILPORT





La rue Joffre en 2024

gation légale comme les autres villes sous peine de sanctions.

Paradoxalement, les élus de Trilport décident de donner un coup de frein à la croissance de la commune pour avoir le temps et les moyens de mai-

triser son développement et la préparer à accueillir de nouveaux habitants : rénovation et agrandissement des équipements publics, montée en puissance des services municipaux... L'objectif est bien d'éviter tout déve-

loppement massif déstabilisateur et incontrôlé.

Afin de stopper un étalement urbain consommateur en terres cultivées ou en espaces naturels, la municipalité opte pour « reconstruire la ville sur la ville » et concilie deux orientations à priori contradictoires : répondre aux obligations légales de l'État et de la Région en matière de construction de nouveaux logements, préserver les espaces naturels et agricoles.

La commune négocie avec l'État un étalement et mène un important travail amont (études, démarches administratives, recherches de subventions via les appels à projets écoquartiers, partenariats), élabore un nouveau Plan Local d'Urbanisme et lance l'éco quartier de L'ancre de lune...

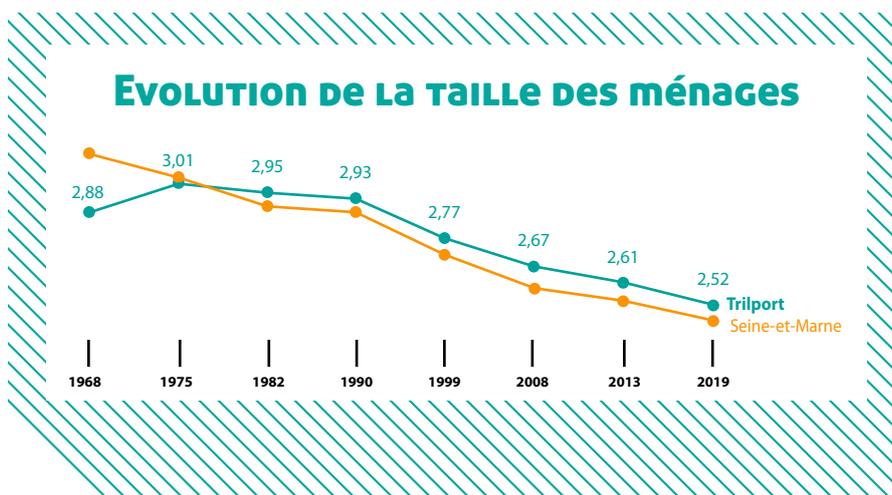
## La population de Trilport en 2019

**FAMILLES.** La dernière enquête INSEE menée sur Trilport date de 2019, tout juste avant la crise sanitaire liée au COVID. Quelles étaient les caractéristiques de la ville alors ?

Depuis les années 2000 la population est répartie équitablement en cinq catégories d'âge, chacune comptabilisant environ 20 % des habitants.

Le renouvellement de la population s'effectue naturellement, du fait principalement de la vente de pavillons par des seniors ne désirant plus vivre dans des logements trop grands ou difficiles à entretenir. Un contexte qui favorise l'arrivée de nouvelles familles et le maintien d'une population à « dominante jeune » tant Trilport est appréciée des familles avec enfants : présence de nombreux équipements et services publics, du collège, de la gare SNCF et du cadre de vie proposé. Ces familles représentaient en 2019 plus de la moitié de la population.

Contrairement à une idée reçue, le nombre des élèves scolarisés dans les écoles de Trilport est stable depuis 20 ans. De 1999 à 2023, la moyenne annuelle des élèves (de la maternelle au CM2) est inférieure à 550, le nombre oscillant entre 506 élèves (2014/2015) et 582 (2009/2010).



Pour l'année scolaire 2023/2024, il atteint 554 enfants.

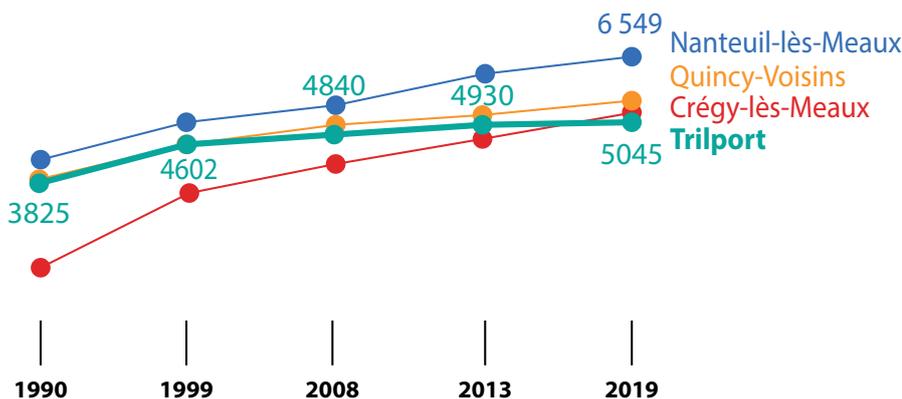
La ville grâce au déploiement de services et structures adaptées favorise le maintien à domicile et l'autonomie résidentielle et sociale des seniors malgré l'absence d'offre en logements spécifiques et adaptés. Les « aînés » peuvent ainsi continuer à vivre à Trilport et garder leur réseau

amical ou relationnel.

Il faut souligner une tendance sociétale de fond qui s'accélère depuis le COVID, celle du « desserrement des ménages ». Il faut désormais plus de logements pour accueillir le même nombre d'habitants ! Plusieurs raisons en sont la cause : familles avec moins d'enfants, décohabitations plus fréquentes (séparations, départ des enfants...).

### TRILPORT DANS L'AGGLOMÉRATION

Quelle est la place de Trilport dans l'agglomération du Pays de Meaux, a-t-elle évolué ces dernières années ? Si le développement d'une commune est généralement lié à celui de son territoire, Trilport déroge quelque peu à cette règle. Les élus ayant décidé de maîtriser et contenir le développement de la ville, malgré les demandes de l'état et la pression des promoteurs pour éviter tout effet « ville champignon » et disposer du temps nécessaire à la mise en place des structures, services et équipements publics nécessaires. Voilà pourquoi la population de Trilport a très peu augmenté ces vingt dernières années, contrairement aux autres villes de l'agglomération (Nanteuil les Meaux, Crégy-les-Meaux ou Villenoy) ou villages voisins ayant opté pour un autre mode de développement.



## Enquête INSEE

**ETUDE DEMOGRAPHIQUE.** La ville, au nom de l'État, réalise le recensement de ses habitants. L'objectif de cette enquête nationale est de suivre et analyser l'évolution du pays et de ses communes.



### Pourquoi être recensés ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans un territoire précis et d'établir la population officielle de chaque commune et du pays. L'enquête fournit différentes statistiques ; des données indispensables pour mener à bien les politiques publiques du pays

Les résultats du recensement sont essentiels, ils permettent de : Déterminer la participation de l'État au budget d'une commune : plus la commune compte d'habitants, plus ses dotations sont importantes. Répondre au recensement permet à votre ville de disposer des ressources

financières nécessaires à son fonctionnement et à l'amélioration des services qu'elle vous propose mais également à plus grande échelle d'identifier les besoins en infrastructures et équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.)...

### Comment se passe l'enquête ?

Une lettre est déposée dans chaque boîte aux lettres ; ensuite un agent recenseur recruté par la ville fournit une notice d'information (déposée dans la boîte aux lettres ou remise en mains propres). Il suffit de suivre les instructions indiquées afin de se faire recenser. Ce

document est indispensable, il faut le garder précieusement.

Il est possible de se faire recenser directement en ligne, ce qui est beaucoup plus simple et rapide et permet de limiter la consommation de papier. Si pour diverses raisons, vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous seront remis par l'agent recenseur.

Pour toute information pratique concernant le recensement, veuillez contacter la mairie.

**Pour en savoir plus sur le recensement de la population,** rendez-vous sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

# Travaux dans la ville

## Réfectoire et accueil périscolaire Prévert et Chédid

Les travaux du réfectoire et de l'accueil périscolaire des écoles Prévert et Chédid débutés en mai dernier avancent à grand pas. Depuis début décembre l'équipement est hors eau et hors air, et doit être livré courant juin afin d'être opérationnel dès la rentrée scolaire. Bonne nouvelle pour Trilport, la recherche de subventions auprès de nos partenaires a été fructueuse pour la commune ; le montant collecté s'élève à près de 1 600 000€ sur les 2 500 000€ HT de l'équipement.

- Région (au titre de l'écoquartier) : 472 000€
- Département de Seine-et-Marne : 600 000€
- CAF de Seine-et-Marne : 500 000€ (subventions et emprunt)
- État (dotation de soutien à l'investissement local) : 204 000€

## Remplacement des contrôleurs des feux tricolores du RD603

Les deux contrôleurs de feux tricolores au carrefour de la RD603, de la rue Saint-Fiacre et de la rue De Gaulle ont été remplacés afin d'améliorer la coordination entre les deux carrefours : (privilégier le sens la Ferté-sous-Jouarre-Meaux le matin jusqu'à 9 heures et le sens Meaux-La-Ferté-sous-Jouarre à partir de 16 heures, mettre en place une onde verte entre les deux feux, de façon à ce qu'un automobiliste roulant à 50 kilomètres à l'heure passe au vert aux deux feux). Les programmes de ces feux seront susceptibles d'être modifiés au fur et à mesure des besoins et de la livraison des logements de l'écoquartier L'ancre de lune.

Un autre feu tricolore a été installé sur la D603 par le Département afin de sécuriser la sortie en intervention des pompiers du SDIS de la caserne de Trilport.

## Création d'un plateau surélevé rue Schweitzer

Un plateau surélevé a été installé rue Schweitzer au niveau du chemin de la



Construction de la cantine et de l'ALSH



Realisation plateau surelevé entrée de l'école Charmoye



Nouveau jeu à l'école Charmoye

Talmouze afin de protéger les accès à l'école de la Charmoye et de limiter la vitesse des véhicules.

## Remplacement du jeu à l'école maternelle de la Charmoye

Un nouveau jeu pour enfants a été installé dans l'école de la Charmoye à l'été 2023 pour remplacer l'ancien jeu, jugé obsolète par la direction de l'école.

## Réfection des enrobés rue de Nanteuil par le Département

Les services du Département ont réalisé des travaux d'enrobés rue de Nanteuil et au rond-point de Fublaines. Ces travaux ont eu lieu la nuit en septembre 2023.



Travaux de nuit rue de Nanteuil

De son côté, la commune a financé le marquage au sol et, durant l'année 2024, proposera la mise en sécurité de l'entrée de la rue, du côté de la route des basses fermes, c'est-à-dire l'installation de dispositifs destinés à ralentir la vitesse sur ce rond-point.

## Les seniors en fête

**FESTIF.** Dimanche 17 décembre, les seniors se sont retrouvés pour un repas dansant au gymnase de la Noyerie

Les seniors ont répondu présents pour le repas festif annuel. De plus en plus de convives (250 personnes, 30 de plus que l'année dernière) ont pu apprécier le repas préparé par le traiteur du Château Marysien et danser sur les rythmes de l'orchestre Undershow.



Les seniors toujours prêts pour la fête !

### Hébergement

Du 21 au 24 mars 2024, l'Association « Trilport Jumelages d'Europe » recevra une délégation d'Engen, notre ville allemande jumelée. Si vous voulez participer aux activités proposées lors de leur venue, ou pouvez héberger un ou deux amis allemands, merci de contacter : [kyou7488@gmail.com](mailto:kyou7488@gmail.com)

## PARLONS D'ENFANCE

La 9<sup>ème</sup> édition de «PARLONS D'ENFANCE» s'est déroulée du 16 novembre au 16 décembre derniers. Vous avez été nombreux - petits et grands - à participer aux différents RDV proposés : spectacles musicaux avec «Rémi le chanteur» et le «bal des tout-petits», le spectacle vivant tendre et poétique «là» et aussi les ateliers en famille : motricité, éveil musical, initiation au massage bébés, et encore la «table ronde» où vous avez eu l'occasion d'échanger de partager sur le thème de l'éducation positive : pourquoi ? comment ?

Vous pouvez d'ores et déjà noter qu'à partir du samedi 20 janvier prochain les ateliers en famille sont programmés (Patouille-argile, éveil musical, massage bébé, motricité, les surprises des contes et histoires. RDV sur instagram - réservations au 01 60 25 26 60 et [relaispetiteenfance@trilport.fr](mailto:relaispetiteenfance@trilport.fr)



## > Tribune de l'opposition

Chers Trilportais, chères Trilportaises, toute l'équipe « Trilport, cap vers l'avenir » vous souhaite une excellente année 2024 ainsi qu'aux personnes qui vous sont proches. L'équipe « TRILPORT, cap vers l'avenir ». Lors du dernier Conseil Municipal, vos élus d'opposition ont formulé plusieurs questions, notamment sur le risque d'une baisse prévisible du

débit de la Marne dans les prochaines décennies avec comme incidence des soucis de production d'eau potable. En effet, nous nous interrogeons sur le nombre toujours plus croissant de logements sur notre commune et ses incidences sur notre environnement mais également sur nos ressources qui pourraient être impactées dans les années à

venir. Le Maire, nous a indiqués, qu'il ne pensait pas qu'il y ait un tel risque. Lors de notre dernière publication, nous nous questionnions sur d'éventuelles expropriations, avenue de Verdun. Le Maire, nous a fait savoir que la Municipalité n'avait pas de projet sur ce sujet reste à connaître celui de l'EPFIF.

**L'équipe « TRILPORT, cap vers l'avenir »**



Tous les champions !

# La soirée des champions

**BRAVO :** Ce vendredi 15 décembre 2023, la Ville de Trilport a tenu à mettre à l'honneur les sportifs trilportais lors de la soirée des champions.

Dans la catégorie championne, on trouve le judoka JUSTIN NTONE TANGA, jeune champion d'IDF avec le comité 77, le cycliste vétérinaire JOSÉ MARUJO pour ses deux victoires et sa troisième place aux championnats d'Ile de France, le capitaine de l'équipe de football ALEXANDRE DEBOTTE, et enfin les deux jeunes championnes de France, d'Europe et du monde 2023 de force athlétique ALICE KOM ET JOANNA CARDOSO. Sans oublier la championne de France et d'Europe de force athlétique FLAVY RICHARD qui, blessée, n'a pu participer aux championnats du monde. A noter une félicitation collective pour l'équipe de basket qui a enchaîné deux montées successives en deux ans, et qui évolue cette année en championnat Pré-régional.

Dans la catégorie des graines de champions, on trouve TIMOTÉ DELATTRE, le champion de France 2023 de force athlétique dans sa catégorie, en attendant le championnat du monde l'année prochaine, et la judokate ZOÉ BLANSTIER, cham-

pienne de Seine-et-Marne en moins 52 kg.

Dans la catégorie du sport scolaire, on a félicité L'ÉQUIPE DU COLLÈGE DU BOIS DE L'ENCLUME, vice-championne de France UNSS de laser-run 2023 ainsi que L'ÉQUIPE DE SPORT PARTAGÉ (mixte entre élèves valides et élèves en situation de handicap), championne de France UNSS 2023.

La soirée a tenu également à récompenser les coachs sportifs : l'entraîneuse de basket MATHILDE CAICOVA DIAZ-MAFILLE, le responsable de l'école de foot ANTHONY LALLIER, le président et coach du club de force athlétique FRANÇOIS KALIC.

La soirée n'a pas oublié non plus les bénévoles et membres d'honneur des clubs sportifs : pour le club de football FRANCK MACARTY, PAULINE FAUVET, présidente et coach de l'UST basket, MICHEL PICOU, bénévole au sein de l'association de judo et l'ex-présidente de l'association Sport Loisirs pendant 20 ans ESTELLE THUILLIER.

### HORAIRES DES SERVICES DE LA MAIRIE

#### Accueil mairie

01 60 09 79 30 -  
[contact@trilport.fr](mailto:contact@trilport.fr)

#### Urbanisme

Accueil public :

- Lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h sans rdv
- Mardi/jeudi de 14h à 17h sur rdv
- Mercredi de 14h à 17h sans rdv
- Samedi de 9h à 12h sur rdv, permanence de l' élu. Le service urbanisme reçoit en dehors de ces plages horaires sur rendez-vous.

#### Services techniques

Sur rendez-vous

#### État civil/Élections

Accueil du public :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Mardi de 14h à 18h
- Jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h.

Carte Nationale d'Identité et passeport : demande sur rendez-vous

#### Jeunesse/Scolaire

Accueil du public :

- Lundi et mardi de 14h15 à 17h30
- Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

#### CCAS

01 60 25 26 79

Accueil du public sur rdv

#### Conseillère Numérique France Services

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 sur RDV au 07 87 33 81 64.

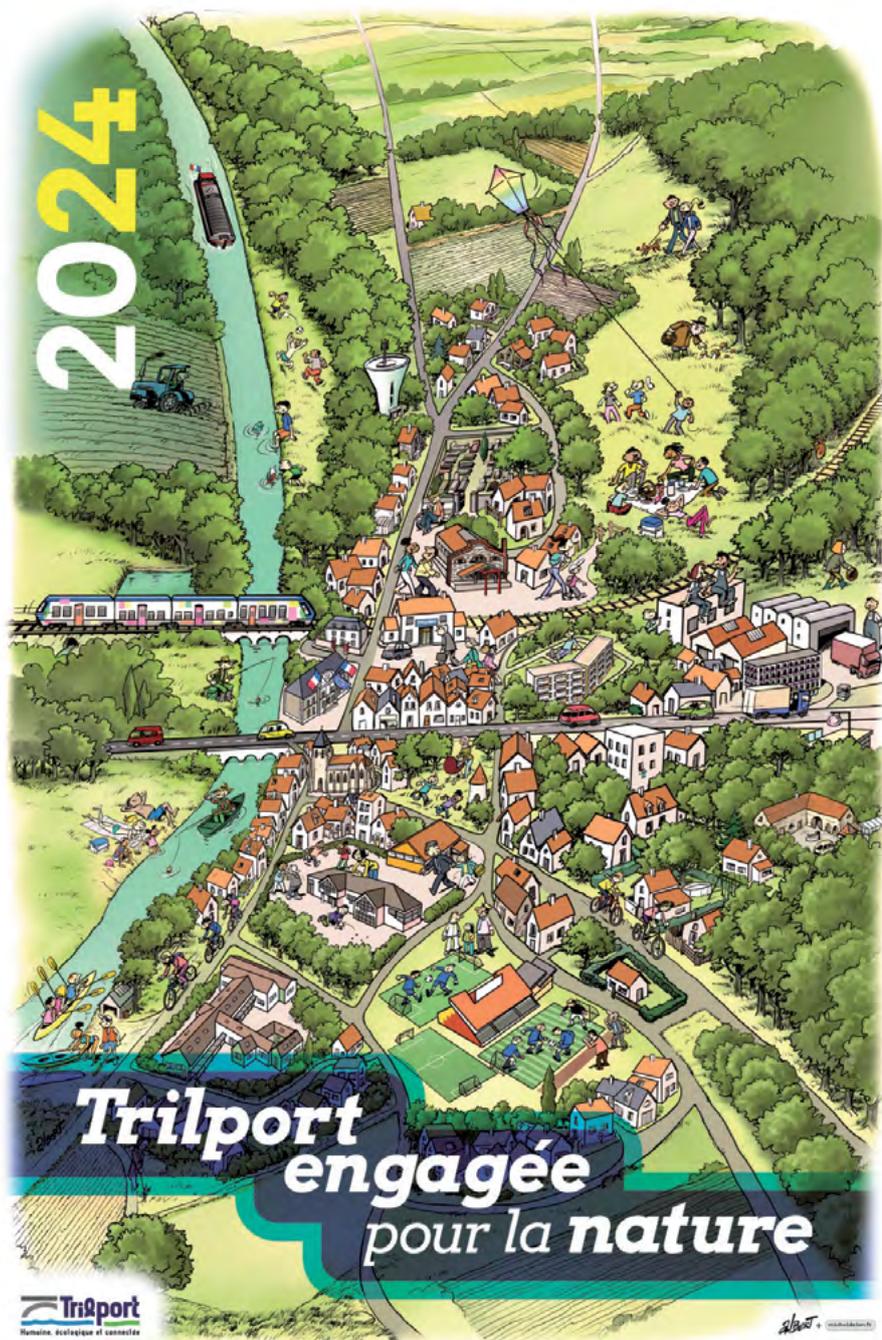
#### Police municipale

1, rue d'Armentières

Tél. : 01 60 01 57 40

Accueil du public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h  
Mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h

Un samedi sur 2 de 9h à 12h



## agenda

- > Du 28 février au 2 mars : **MAIF NUMÉRIQUE** au gymnase
- > **Dimanche 9 mars** **LOTO** organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes
- > **Samedi 16 mars** **CARNAVAL SUR LE THÈME DES JO** départ 14h au gymnase de la Noyerie
- > **Dimanche 17 mars** **PUCES CRÉATIVES** de 9 à 17h à la salle des fêtes
- > **Dimanche 24 mars** **MARCHÉ CAMPAGNARD** de 9h à 14h à la salle des fêtes
- > **Du 5 au 7 avril :** **EXPOSITION APTE** à la salle des fêtes

### NumériqueÉthique tour @Maïf

Notre ville accueille de nouveau le #NumériqueÉthique tour @MAIF. L'objectif ? Faire découvrir ce que le numérique apporte à notre vie quotidienne, tout en sensibilisant aux risques et aux enjeux d'internet. **Rendez-vous le samedi 2 mars 2024, de 10h à 18h, au Gymnase de la Noyerie.**



### Restez informé

Restez informé en téléchargeant gratuitement l'**appli Ville de Trilport** : Infos (coupures d'eau, d'électricité...), animations et actualités. (Playstore et Apple Store)



### La Lettre du maire de Trilport Janvier 2024

Responsable de la publication : Jean-Michel Morer  
Réalisation : aldorande-communication  
Photographies : Mairie  
Impression : Imprimerie Edgar - Aubervilliers  
Papier recyclé - 100%. Encres végétales.

